



NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive 2015 à 2019

Ce qu'on nous a dit – Commentaires reçus
concernant le *PLAN PRÉLIMINAIRE*

A decorative horizontal bar with a dark grey background. On the left, there are two overlapping triangles: a light green one on top and a blue one on the bottom. On the right, there are three light green chevrons pointing to the right. The text 'JUN 2015' is centered in white.

JUN 2015

Introduction

Chaque année depuis 2007, lorsque le gouvernement du Canada a fait de la Gestion adaptative progressive (GAP) l'approche canadienne de gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié canadien, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) publie un plan stratégique quinquennal. Intitulé *Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive*, ce plan décrit comment la SGDN entend mettre en oeuvre la GAP au cours de la période de planification concernée. La SGDN invite toutes les personnes et les organisations intéressées à participer à l'examen du plan continu de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié et à contribuer à le façonner. Pour ce faire, la SGDN diffuse le plan par courrier à plus de 2500 personnes et organisations qui ont antérieurement exprimé un intérêt en ce sens et affiche sur son site Web une invitation à le commenter directement en ligne, en envoyant une lettre ou en remplissant le formulaire de commentaires.

Le présent document a pour but de faire état des commentaires transmis par plus de 35 personnes et organisations sur le plus récent plan, *Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive 2015 à 2019 – Version préliminaire pour examen public*, ainsi que de la façon dont la SGDN entend donner suite à ces commentaires dans ses travaux futurs.

Il faut souligner que le Plan de mise en oeuvre 2015–2019 contenait deux modifications aux orientations et que la SGDN souhaitait particulièrement connaître l'avis des gens sur ces modifications. Ainsi que le Plan le mentionnait, ces modifications comprenaient des objectifs concernant :

» **Le transport** : Le Plan de mise en oeuvre 2015 à 2019 regroupait sous un seul programme tous les travaux que mène actuellement la SGDN pour planifier le transport sûr, sécuritaire et socialement acceptable du combustible nucléaire irradié. Cela constituait un reflet de l'importance accordée par la SGDN au volet du transport dans le programme de la GAP ainsi qu'aux commentaires qu'elle a reçus, la pressant de communiquer de manière intégrée ses plans de l'aspect important du transport.

» **L'amélioration continue des connaissances techniques, en collaboration avec les universités et les partenaires étrangers** : Le Plan de mise en oeuvre 2015 à 2019 regroupait sous un seul programme tous les travaux que mène actuellement la SGDN pour approfondir les connaissances techniques nécessaires à la mise en oeuvre du plan canadien. Ce changement reflétait l'importance de la collaboration établie entre la SGDN et les universités et ses partenaires étrangers pour demeurer à la fine pointe du progrès et contribuer à l'avancement de la science de la gestion du combustible nucléaire irradié.

Comme par les années passées, cinq questions générales ont été identifiées pour aider à amorcer la discussion :

1. Le Plan préliminaire est articulé selon sept objectifs stratégiques. Les objectifs que nous avons définis sont-ils appropriés? Avons-nous omis des éléments importants?
2. Le Plan préliminaire décrit des activités que nous nous proposons d'entreprendre pour atteindre ces objectifs. Avons-nous décrit les activités appropriées?
3. Le Plan préliminaire est destiné à anticiper les défis à venir et à planifier pour répondre à ces défis. Au cours des cinq prochaines années, quels sont les principaux défis qui doivent être abordés?
4. Que doit mettre en place la SGDN pour répondre à ces défis?
5. Avez-vous d'autres commentaires, questions ou suggestions?

La SGDN est très reconnaissante des commentaires et des suggestions qui lui sont faits concernant ses programmes de travaux et ses plans. Elle continue de tenir compte de vos idées dans sa mise en oeuvre du plan canadien de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.

Objectifs stratégiques de la SGDN

Les commentaires reçus concernant les objectifs stratégiques de la SGDN étaient largement favorables. La plupart des gens ont trouvé que les objectifs et les activités associées étaient réalistes et appropriés. Globalement, plusieurs commentaires suggéraient des remaniements mineurs, dont la plupart ont été appliqués au Plan définitif, quoiqu'un petit nombre de modifications demandées concernaient des questions plus vastes qui nécessitaient une attention particulière. Quelques répondants ont félicité la SGDN d'avoir tenu compte des commentaires qu'elle avait reçus au cours des années antérieures, comme en témoignaient les améliorations et les informations supplémentaires contenues dans le Plan 2015 à 2019.

Nouveau à ce Plan de mise en oeuvre : Élaborer les plans de transport

Un des thèmes récurrents dans les commentaires reçus par la SGDN concernait ses objectifs stratégiques et son Plan de mise en oeuvre et parmi le large éventail d'activités d'engagement, l'importance du transport comme élément du programme de la Gestion adaptative progressive a été soulignée. Le Plan de mise en oeuvre 2015 à 2019 regroupait sous un seul programme tous les travaux que mène actuellement la SGDN pour planifier le transport sûr, sécuritaire et socialement acceptable du combustible nucléaire irradié.

Comme le Plan l'explique, les gens ont pressé la SGDN de communiquer de manière intégrée ses plans vis-à-vis de l'aspect important du transport. La SGDN a saisi que la population souhaite que soit reconnue de façon explicite l'éventail des aspects techniques considérés, y compris la sûreté des modèles de conteneurs envisagés, les exigences en matière de mode et d'infrastructure de transport, la sécurité et la santé des travailleurs, l'évaluation des risques, les mesures de sécurité et la planification des mesures d'urgence. Elle souhaite également en savoir plus sur les activités d'engagement programmées par la SGDN. Les gouvernements, les organisations et les collectivités ont conseillé à la SGDN de mettre en place des ressources dès maintenant pour soutenir les travaux et le dialogue se rapportant au transport qui, dans quelques années, deviendra un élément plus important du programme.

Comme le décrit aussi le Plan, le Conseil consultatif de la SGDN a souligné que les considérations techniques et sociales en matière de transport doivent constituer une priorité pour la SGDN pendant le quinquennat en question. Le Conseil consultatif a pressé la SGDN de s'appliquer sans délai à mieux saisir les perceptions publiques des risques liés au transport en organisant des activités d'engagement visant à sonder les préoccupations du public et à y répondre. Allant de l'avant, les activités particulières de la SGDN seront aussi guidées par les nombreuses suggestions reçues concernant les activités d'engagement à grande échelle requises pour inclure tous ceux qui pourraient être touchés.

L'importance accrue donnée à la planification du transport et la reconnaissance de la nécessité de comprendre et de prendre en compte les préoccupations du public concernant les risques associés au transport du combustible nucléaire irradié, reflétées dans le Plan révisé, ont été bien accueillies par les répondants. Pour la suite des choses, des répondants ont suggéré qu'il serait nécessaire de sensibiliser plus de gens aux études sur le transport une fois achevées par la SGDN; de discuter à fond de toute considération et incidence le long des itinéraires potentiels de transport en matière d'environnement et d'infrastructure; et de préciser davantage ce que signifie l'expression « acceptabilité sociale » et qui la SGDN entend consulter à ce sujet.

Améliorer continuellement les connaissances techniques

Le Plan de mise en oeuvre 2015 à 2019 regroupait aussi sous un seul programme tous les travaux que mène actuellement la SGDN pour approfondir les connaissances techniques nécessaires à la mise en oeuvre du plan canadien.

Ceci reflète l'importance de la collaboration établie entre la SGDN et les universités et ses partenaires étrangers pour demeurer à la fine pointe du progrès et contribuer à l'avancement de la science de la gestion du combustible nucléaire irradié. Ces travaux prendront graduellement de l'importance au cours des cinq prochaines années, alors que la SGDN mettra au point et affinera ses modèles conceptuels en fonction des sites envisagés sur la base des évaluations qui se poursuivent.

Autres commentaires

Les répondants ont souligné et fait des suggestions concernant un certain nombre de thèmes généraux, qui constituent encore chacun un domaine de travail de la SGDN et des comptes rendus plus détaillés sont à prévoir à mesure que le processus de sélection d'un site avance.

- » L'approche consistant à intégrer le savoir traditionnel autochtone aux plans et aux évaluations de la SGDN est un sujet régulièrement abordé lors des séances d'information et des événements portes ouvertes et constitue un domaine de discussion et de collaboration active avec les collectivités maintenant que l'élaboration de plans détaillés commence dans chaque région candidate. Dans le contexte du premier objectif stratégique de la SGDN, « Édifier des relations durables », un répondant a souligné qu'à mesure que la SGDN avance dans ses travaux, il deviendra important de préciser clairement comment les plans seront adaptés en fonction des éclairages apportés par le savoir traditionnel autochtone.
- » Alors que la SGDN avance dans sa discussion de « partenariat » et dans sa conception voulant que les collectivités d'une région doivent travailler ensemble à la mise en oeuvre du projet, elle entend qu'elle doit être précise dans son langage et exprimer clairement que les échanges doivent revêtir un caractère inclusif et respectueux. Par exemple, elle a entendu que « le contenu de ce document reflète l'importance que l'engagement tangible des Premières nations ait sur le processus ». Toutefois, la SGDN a aussi entendu que des améliorations peuvent être apportées : « le document mentionne l'engagement du 'public canadien' ainsi que l'engagement du 'public canadien et des peuples autochtones.' Il est important de préciser dans quelles circonstances le public canadien

Comme le Plan le décrit, afin d'affiner continuellement ses connaissances techniques, la SGDN maintient un programme à volets multiples. Ce programme s'appuie sur une collaboration avec les organisations de gestion de déchets dans le monde et avec les organismes internationaux en vue d'affiner les modèles conceptuels et de promouvoir la recherche coopérative; un partenariat avec des universités canadiennes et étrangères; et un soutien accordé à l'éducation postsecondaire.

Le travail que mène la SGDN pour faire avancer les connaissances techniques, décrit dans le Plan, a été bien accueilli par les répondants et aucune préoccupation ou suggestion n'a été exprimée à ce sujet.

seul sera engagé et comment cette décision sera prise et dans quelles circonstances le public canadien et les peuples autochtones seront *tous deux* engagés ».

La SGDN a aussi reçu le conseil suivant :

« L'engagement peut se faire de diverses façons et dans ce contexte, il est essentiel que l'engagement se fasse de manière tangible et transparente. La SGDN a agi de façon proactive et collaborative sur ce plan; présenter de l'information sur les moyens pris par la SGDN pour garantir que l'engagement soit tangible permettrait de mieux vérifier que le processus d'engagement fonctionne et ainsi de l'améliorer ».

- » Les « risques » associés au projet constituent aussi un thème récurrent – en particulier la nécessité de discuter de manière franche et ouverte des avantages comme des risques. Comme un répondant l'a suggéré, « toutes les séances d'information doivent être menées de façon transparente, où tous les risques et les avantages sont divulgués aux collectivités qui réfléchissent à la possibilité de participer au processus de sélection d'un site ».

Des répondants ont aussi soulevé des domaines qui pourraient faire l'objet d'une réflexion et de discussions dans le futur, notamment :

- » Comment le consentement sera-t-il défini; qui devra consentir; et que dire du principe du consentement préalable, libre et éclairé?
- » Le rythme de mise en oeuvre et les échéanciers de mise en oeuvre : trop lents, trop rapides, qu'avons-nous appris à ce sujet?

Résumé des principaux remaniements

Le tableau suivant décrit brièvement les principaux remaniements apportés au Plan préliminaire en réponse aux commentaires reçus. D'autres corrections, améliorations et modifications mineures ont aussi été faites à l'initiative de la SGDN dans le cadre de son processus interne de révision afin de préciser plus clairement les plans de la SGDN. Les commentaires et suggestions se rapportant aux défis qui devront être pris en compte dans le futur sont résumés et discutés plus loin dans ce document.

Numéro de la page (Version révisée du plan)	Commentaires reçus et remaniements apportés
Page 1	Mises à jour apportées au texte pour indiquer que le document n'est plus une version préliminaire pour discussion, mais qu'il a été révisé à la lumière des commentaires reçus et qu'il constitue l'actuel plan de travail.
Page 2	En réponse aux demandes concernant les collectivités qui participent toujours au processus de sélection d'un site, la section Résumé a été révisée pour inclure une note énumérant ces collectivités hôtes potentielles. Au moment de la publication, les collectivités ontariennes de Blind River, Central Huron, Elliot Lake, Hornepayne, Huron-Kinloss, Ignace, Manitouwadge, South Bruce et White River participaient toujours au processus de sélection d'un site de la SGDN.
Page 5	Une mise à jour a été apportée à la première puce de « Mettre en oeuvre en collaboration le processus de sélection d'un site » pour refléter la conclusion des études supplémentaires réalisées depuis la publication du document préliminaire en octobre 2014. Les études sont achevées dans huit collectivités et se poursuivent dans 13 autres.
Page 6	Le texte a été révisé dans la case « Assurer la sécurité financière » pour préciser que le seul but des fonds distincts est de financer « la mise en oeuvre du dépôt géologique en profondeur et de ses installations ».
Page 10	La section « Encadrement réglementaire de la Gestion adaptative progressive » a été révisée et améliorée pour faire référence à la législation fédérale pertinente et pour inclure des détails supplémentaires concernant les divers permis requis par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) pendant la vie du projet (c.-à-d. la construction, l'exploitation, le déclassement, etc.). Des changements semblables au texte concernant les permis octroyés par la CCSN ont également été apportés ailleurs dans le document.
Page 13	En réponse aux questions concernant d'autres sources possibles de combustible nucléaire irradié, une note de bas de page a été ajoutée pour préciser qu'une petite quantité de combustible nucléaire irradié provient des réacteurs de recherche.

Pages 14 à 15

La SGDN a mis à jour l'illustration du dépôt géologique en profondeur et le texte correspondant pour refléter les affinements apportés aux modèles de conteneur de combustible irradié et aux méthodes associées de manutention et d'emballage. La nouvelle illustration montre le conteneur de combustible irradié de plus petite taille mis en place dans le dépôt géologique en profondeur à l'intérieur d'une boîte tampon en bentonite selon l'approche du tunnel horizontal.

Page 23

Le texte du dernier paragraphe concernant la Politique de la SGDN sur la transparence et son processus d'engagement a été clarifié pour préciser que la SGDN fait régulièrement état au public de ses progrès dans la mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive (GAP).

Page 24

Le texte a été révisé en réponse à une suggestion voulant que la SGDN s'engage particulièrement à ce que les commentaires de particuliers ne soient pas seulement sollicités, mais également pris en considération (3^e puce).

En réponse à un commentaire concernant la liste des gouvernements avec lesquels la SGDN développera et entretiendra des relations, les gouvernements des Premières nations ont été ajoutés à la liste, qui comprenait déjà les gouvernements fédéral, provinciaux et locaux (8^e puce).

Page 29

La SGDN a pris l'initiative d'apporter un changement au document pour retirer la description détaillée des étapes du processus de sélection d'un site donnée à la page 28 du Plan préliminaire et la remplacer par un résumé de haut niveau. Bien que la description détaillée du processus de sélection d'un site continue de guider les travaux de la SGDN, la description fournie n'est pas entièrement exhaustive. À mesure que la SGDN travaille avec les collectivités à la mise en oeuvre du processus de sélection d'un site, elle continue d'apprendre et d'affiner ses activités (par exemple, en réponse à la demande de résidents des collectivités candidates, la SGDN a commencé à avoir des échanges avec les collectivités des Premières nations et métisses et les collectivités des régions environnantes beaucoup plus tôt que prévu dans le processus de sélection d'un site).

Page 30

La SGDN a pris l'initiative de remanier le texte d'introduction sous « Objet des évaluations préliminaires de la Phase 2 » pour apporter un peu plus de clarté.

Pages 44 à 45

En réponse aux questions sur les membres et le financement de la SGDN, le texte en puces à la page 45 a été révisé pour ajouter que la SGDN continuera de publier les états financiers vérifiés des fonds en fiducie pour les déchets de combustible nucléaire établis par les sociétés membres et Énergie atomique du Canada limitée et de fournir des mises à jour pour confirmer qu'ils sont en mesure de faire face à leurs obligations financières. Il est également noté à la page 44 que la SGDN produira en 2016 une mise à jour de l'estimation des coûts de la GAP et une modification connexe a été apportée à la liste de puces de la page 45.

Principaux défis

La SGDN a reçu des commentaires concernant les défis et questions qui devront être pris en compte au cours des cinq prochaines années dans le cadre de la mise en oeuvre du plan canadien et qui devront être considérés dans l'élaboration des futurs plans. Les commentaires sur les défis sont brièvement décrits ci-dessous.

Il faudrait veiller à ce qu'une large partie du public comprenne le projet – Un certain nombre de répondants ont souligné l'importance de faire en sorte que le grand public connaisse et comprenne la Gestion adaptative progressive (GAP) et ont fait des suggestions sur la façon dont le Plan de mise en oeuvre pourrait contribuer à atteindre cet objectif en fournissant des détails et des informations supplémentaires. Même si le Plan de mise en oeuvre n'a pas pour but de donner une description exhaustive de la GAP et du dépôt géologique en profondeur (voir la brochure de la SGDN, *Description du dépôt pour combustible nucléaire irradié et du centre d'expertise canadiens*), les questions et commentaires reçus indiquent que le Plan constitue un document important pour communiquer au public l'état d'avancement du projet et des détails précis concernant les éléments du projet. Par exemple, un répondant a demandé si le Centre d'expertise pourrait aussi servir de centre de surveillance post-fermeture et, dans l'affirmative, quelles incidences cela pourrait-il avoir.

Il faudrait considérer les incidences potentielles du projet pendant toute sa durée de vie – Certains des commentaires que la SGDN a reçu lui poussaient à considérer en détail les incidences qu'aura la GAP pendant toute sa durée de vie sur une collectivité hôte potentielle. Par exemple, une personne a suggéré qu'il « fallait porter une attention beaucoup plus grande à ce que le projet engendrerait comme conséquence pendant toute la durée de sa mise en oeuvre », et que les collectivités devront considérer la façon dont le dépôt géologique en profondeur sera géré à long terme. Une autre personne lui a pressé de considérer les procédures futures en matière de santé et de sécurité en proposant une liste de suggestions et une autre personne a suggéré que la SGDN parle aux résidents des sites hôtes potentiels

de manière à ce qu'elle considère de manière plus attentive les incidences potentielles que pourrait avoir le projet sur les éléments écosystémiques importants. Cette dernière suggestion est une activité qui est actuellement menée dans le cadre des études préliminaires et qui intègre les connaissances culturelles et environnementales traditionnelles acquises par nos échanges avec les peuples autochtones, une approche qui a été soulignée et appréciée par un certain nombre des répondants.

Il faudrait renforcer la confiance à l'égard de la sûreté du transport du combustible irradié – L'intérêt et la sensibilisation par rapport à la question du transport du combustible nucléaire irradié continuent de croître et quelques commentaires soulignaient la nécessité de renforcer la confiance du public à l'égard de la sûreté des plans de transport. Faire participer le public et répondre à ses questions et à ses préoccupations continuent d'être perçus comme un défi à relever au cours des prochaines années.

Il faudrait favoriser la connaissance, la compréhension et l'acceptation du projet dans les régions hôtes potentielles – La SGDN continue de recevoir des commentaires concernant les défis liés à l'obtention d'un appui public au sein des collectivités et des régions hôtes potentielles. Un certain nombre de répondants ont souligné l'importance de poursuivre un programme qui crée des occasions d'échanges de qualité avec le public.

Il faudrait renforcer la capacité de mettre en oeuvre le projet – Un répondant a plaidé en faveur de dotations universitaires et/ou de la création de bourses visant à inciter les étudiants autochtones à poursuivre des études en génie et en sciences.

La SGDN a aussi reçu des commentaires touchant des domaines qui dépassent son mandat, tels que ceux qui plaident pour d'autres approches que celle qui a été choisie par le gouvernement du Canada en 2007. Par exemple, deux commentaires suggéraient de réexaminer l'approche recommandée de stocker tout le combustible nucléaire irradié canadien dans un dépôt unique au sein d'une collectivité hôte informée et consentante pour plutôt conserver le combustible irradié dans les installations où il est actuellement entreposé.

Le dialogue se poursuit

La SGDN encourage le public à formuler des commentaires et des suggestions sur ses programmes et plans d'activités, même après la période officielle d'examen public de son Plan 2015 à 2019. Tous les commentaires sont les bienvenus et la SGDN en tiendra compte dans l'élaboration et l'adaptation de ses plans.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Société de gestion des déchets nucléaires
22, avenue St. Clair Est, 6^e étage
Toronto (Ontario) M4T 2S3 Canada
Tél. 416.934.9814 Sans frais 1.866.249.6966
Courriel contactus@nwmo.ca
www.nwmo.ca



nwmo

NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES